



CA de la CMCAS

Compte rendu de réunion du jeudi 07 janvier 2021

Organisme	Bureau de la CMCAS	Projet	
Créé le	11.01.2021	MAJ	
Auteur	Olivier GRANGE	Version	Pascale DESBOIS
Destinataires	Personnel CMCAS TULLE AURILLAC, Membres du CA, SLVies		
Fichier	Instances Elus – Conseil d'administration - Réunion CA 07.01.2021 CRR PV CA - DP		

PARTICIPANTS

AUBREYRIE Pascal	Présent	
THOMAS - TRAVERSARI Amelle	Présente	
BARRIER Jean-François	Présent	
VIALATTE Patrick	Présent	
CELLIER Dany	Présent	
GRANGE Olivier	Présent	
VEBER Arnaud	Présent	
PASCAL Nathalie	Présente	
DEMOULIN Jean-Paul	Présent	
DUBREUIL – FANTHOU Béatrice	Présente	
GERAUDIE Jean-Marc		Absent excusé
MEYNIE Jean		Absent excusé
BORDERIE Serge		Absent excusé
PONS Arnaud		Absent excusé
PANNEN Yohan	Présent	
ANTIGNAC Matthieu		Absent excusé
DARNIS Alain	Présent	
VILLETTE Gérald	Présent	
DELPEYROUX Christophe		Absent excusé
ROUSSEL Eric		Absent excusé
BRUNEAU Pierre	Présent	
LEYRAT Alain		Absent excusé
FREYSSELIN Pierre	Présent	
NADAL Jean-Louis		Absent excusé

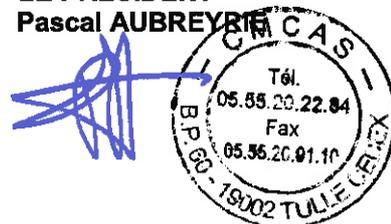
ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du dernier P.V
- 2 - Situation Générale
- 3 - Situation Sanitaire
- 4 - Situation Budgétaire
- 5 - Prime COVID et TAD (travail à distance)
du Personnel de la CMCAS
- 6 - Travaux à MULATET
- 7 - Questions Diverses

Décisions

LE SECRETAIRE
Olivier GRANGE

LE PRESIDENT
Pascal AUBREYRIE



1. APPROBATION DU DERNIER P.V

- Pas d'observation, le PV du CA du 29 septembre 2020 est **approuvé à l'unanimité**.

2. SITUATION GÉNÉRALE

- Les Organisations Syndicales FO et CFE sont absentes.
- Pas de déclaration CFDT
- Déclaration CGT du CA de la CMCAS Tulle Aurillac du 07 Janvier 2021 ci-dessous :

EDF et ENGIE accélèrent la casse industrielle et sociale. Tous menacés par des désintégrations, nous devons agir par une mobilisation générale de grève.

La fin d'année 2020 a vu nombres d'actions et d'initiatives un peu partout en France avec des agents déterminés à ne pas accepter le démantèlement de leur entreprise ; parfois en intersyndicale mais trop peu malgré les tracts intersyndicaux qui appelaient à une mobilisation d'ampleur ! pourquoi ne sommes-nous pas tous dans l'action, comment peut-on encore penser qu'une heure de grève à la maison pourrait suffire à faire reculer notre gouvernement ? Nous avons besoin de faire un point sur cette situation inconcevable !

La FNME-CGT dispose d'un Programme progressiste de l'Énergie pour organiser la réponse aux besoins des usagers par un service public de l'énergie.

La FNME-CGT dans son programme exige :

- Un service public de qualité,
- Des agents qualifiés, formés et respectés,
- La ré-internalisation des activités sous-traitées à outrance, car la politique exacerbée de sous-traitance est incompatible avec les valeurs d'un service public de l'énergie.
- La protection de tous les travailleurs par un Statut de l'Energéticien (applicable aux agents statutaires des IEG, aux salariés détachés comme aux salariés de la sous-traitance).
- L'organisation des 2 EPIC (Etablissements Publics à caractère industriel et Commercial) pour le gaz et l'électricité, en retirant l'énergie de la libération du marché qui n'a apporté que des problèmes comme les augmentations des tarifs pour les usagers, (Créant ainsi de plus en plus de précarité énergétique! Ce qui est inacceptable au 21^{ème} siècle).

De nouvelles actions sont prévues en ce début d'année : Entre Hercule et Clamadiou de l'Olympe, nos dirigeants et le gouvernement continuent à écrire la mythologie capitaliste de l'Énergie !

Le tract qui nous est parvenu récemment, avec le logo de toutes les Fédérations, est-il prometteur de mouvement d'ampleur avec l'ensemble des salariés et des OS en local, comme au national ? C'est ce que le tract propose en appelant les agents à participer aux journées d'actions et de grèves en précisant que : « *plus que jamais, il est nécessaire d'amplifier les mobilisations pour gagner !* »

Il est grand temps de refuser la France énergétique que nous dessine la Macronie en ce 21^{ème} siècle, de Refuser cette recomposition complète avec Total en leadership de l'énergie sur le gaz et l'électricité !

Au-delà de nos entreprises, c'est la France et le monde du travail qui font face à un péril inédit. Pour la CGT, le syndicalisme et les revendications ne peuvent être confinés ! La CGT est prête et ne reculera pas !

Comme disait Victor HUGO : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent ! Alors il est grand temps de lutter pour Ne pas subir demain !

3. SITUATION SANITAIRE

Après l'annulation des « arbres de Noël » à PLEAUX et à TULLE, les SLVies se sont chargées de faire La distribution des Cadeaux de Noël.

Les salariés de la CMCAS sont toujours en travail à distance et présentiel un jour sur deux.

La tenue des colonies locales et nationales sont en attente des mesures prises par le Gouvernement.

Question de la CFDT : les cadeaux ont-ils été tous distribués ?

Réponse du Président : oui pour 99 %, certaines personnes ne les récupèrent pas !!!

4. SITUATION BUDGÉTAIRE

Le Président explique la situation budgétaire au 31/12/2020.

Lire les deux tableaux ci-joint en [Pièce Jointe N° 1](#)



SUIVI BUDGETAIRE
2020 maj 301220.xls

Une explication sur le « non-consommé COVID » a été faite : - 65 000 euros sur le Budget 2021.

Aucun impact pour les Bénéficiaires, toutes les activités prévues sont maintenues ou reportées !

Pour le prochain Conseil d'Administration chaque Organisation Syndicale devra présenter son budget.

NOTIFICATION de Budget 2021 ci-dessous :

La Session du Comité de Coordination du 19 novembre 2020 a procédé à la répartition des ressources 2021 aux Activités Sociales.

Pour la CMCAS TULLE-AURILLAC la contribution de l'exercice 2021 à voter est
De 599 225,45 €.

Contribution répartie :

- 1- En dépenses d'activités : 97 661, 97 €
- 2- En charges administratives : 74 872,13 €
- 3- En charges du personnel : 426 691,34 €

5. Prime COVID et TAD (travail à distance) DU PERSONNEL DE LA CMCAS

Vote :

Pour : 3 CFDT et 12 CGT

Contre : 0

Abstention : 0

Absent : FO et CFE

La prime COVID et TAD sera attribué à tous les Agents de la CMCAS.
Votée à l'unanimité.

6. TRAVAUX A MULATET

Des travaux sont en prévision pour le site de MULATET à Ste FORTUNADE :

- Les huisseries à la Salle de Rencontre et dans le gymnase
- Réfection des portails d'accès

Deux devis ont été établis : l'un de 16 000 euros et l'autre de 18 000 euros.

Question de la CFDT : sur quel budget ?

Réponse du Président : Sur réserves pour investissement.

De plus : une installation est prévue d'un défibrillateur sur les trois sites (GARRIC, MULATET et les BORDES). Pour un coût total d'environ 3 000 euros.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Le Festival de SOULAC est reporté en 2022.
- Les réunions SOLIMUT prévues à BRIVE/TULLE et pour l'AG à AURILLAC Sont en attente de nouvelles directives d'État.

Sur l'année 2012 un chèque n° 6064127, émis par notre CMCAS d'un montant de 182 € est Non encaissé. Une proposition de passer la somme en « Produit exceptionnel ».
Vote à l'unanimité.

Pour votre Information :

Prochain Bureau du CA :

- MARDI 26 JANVIER 2021
- MARDI 30 MARS 2021
- MARDI 08 JUIN 2021
- MARDI 07 SEPTEMBRE 2021
- MARDI 16 NOVEMBRE 2021
- JEUDI 09 DÉCEMBRE 2021

Prochain Conseil d'Administration :

- MARDI 02 FEVRIER 2021
- JEUDI 1^{er} AVRIL 2021
- MARDI 15 JUIN 2021
- MARDI 14 SEPTEMBRE 2021
- JEUDI 25 NOVEMBRE 2021
- MARDI 14 DÉCEMBRE 2021

Prochaine Assemblée Générale de la CMCAS :

- JEUDI 17 JUIN 2021